

ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST INFOS ADHÉSION - 2026

Tir à l'Arc



ARC-EN-CIEL SAINT-PRIEST - Maison des Associations - 2 rue de la Cordière 69800 SAINT-PRIEST www.aecsp.net www.facebook.com/ArcEnCielStPriest

MAJ du 280825

Catégories d'âges SAISON 2026

| Condition, | | Catégorie |
|--------------------------------------|---|---------------------|
| Si vous êtes né(e) | Vous aurez dans l'année civile (2025) de la licence | Vous êtes |
| avant le 01/01/1967 | 60 ans et + | Senior 3 |
| entre le 01/01/1967 et le 31/12/1986 | De 40 à 59 ans | Senior 2 |
| entre le 01/01/1987 et le 31/12/2005 | De 21 à 39 ans | Senior 1 |
| entre le 01/01/2006 et le 31/12/2008 | 18.19 et 20 ans | U21 (ex Junior) |
| entre le 01/01/2009 et le 31/12/2011 | 15.16 et 17 ans | U18 (ex Cadet) |
| entre le 01/01/2012 et le 31/12/2013 | 13 et 14 ans | U15 (ex Minime) |
| entre le 01/01/2014 et le 31/12/2015 | 11 et 12 ans | U13 (ex Benjamin) |
| après le 01/01/2016 | 10 ans ou moins | U11 (ex Poussin) |

Tarifs 2026 (Montants arrêtés lors de l'Assemblée Générale du 16 février 2024.)

| Catégorie | Adhésion Club 2026 | Licence Fédérale | Assurance Facultative (*) | TOTAL si prise de l'assurance |
|---|-----------------------|---------------------|---------------------------|-------------------------------|
| Membre dirigeant sans aucune pratique | 0€ | 47,75€ | 0,28 € | 48 € |
| U11 (ex Poussin) | 96 € | 34,22 € | 0,28 € | 130,50 € |
| U13 à U21 (Jeunes 11 à 20 ans) | 96 € | 45,72 € | 0,28 € | 142 € |
| Adultes Pratique en compétition (tir libre sans cours) | 67 € | 74,72 € | 0,28 € | 142 € |
| Adultes Pratique seule en club (sans cours) | 67 € | 66,72€ | 0,28 € | 134 € |
| Adultes Pratique en compétition (avec cours) | 130 € | 74,72 € | 0,28 € | 205€ |
| Adultes Pratique seule en club (avec cours) | 130 € | 66,72 € | 0,28 € | 197 € |
| Adultes débutants (avec cours obligatoire) | 143 € | 74,72 € | 0,28 € | 218 € |

(*) Vous pouvez renoncer au bénéfice de cette garantie par écrit à l'aide du formulaire mis en ligne sur le site internet de la F.F.T.A. (procédure obligatoire). Dans ce cas, vous ne pourrez prétendre en cas d'accident à aucun remboursement et aucune indemnité au titre de la garantie accident corporel.

| Retraités de l'Ecole de Sport (sur présentation | grants acononic of acononic macrimics at the de ta garante acononic corporer. |
|--|---|
| licence UFOLEP) | - 40 € sur l'adhésion club correspondante au type de pratique |
| Etudiants (sur présentation carte étudiant) | |
| Lycéen | - 30 € de réduction possible avec carte PASS REGION |
| Enfants de 14 à 17 ans bénéficiant de l' ARS + certains bénéficiaires AEEH + AAH + étudiants boursiers | - 70 € de réduction possible avec PASS'SPORT Sur présentation courrier de la CAF |

Renseignez-vous également auprès de votre comité d'entreprise qui peut, dans certains cas, participer à la cotisation.

Nous acceptons les paiements en plusieurs fois, la rentrée étant une période « difficile » financièrement (3 paiements maximum, d'octobre à décembre).

Certificat médical:

Pour une création ou un renouvellement de licence :

Personnes mineures et personnes majeures :

Depuis 3 ans, il n'est plus nécessaire de produire un certificat médical pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence fédérale sportive ou pour l'inscription à une compétition sportive organisée par une fédération.

Il est cependant nécessaire de répondre au questionnaire de santé à réclamer au club avant l'inscription (formulaire fédéral ou CERFA 15699.01).

Vous répondez non à toutes les questions, vous n'avez pas de certificat médical à présenter.

Vous attestez par votre signature sur le formulaire d'inscription ou de renouvellement que vous avez répondu non à toutes les questions et déchargez le club de toute responsabilité médicale.

Vous répondez oui à au moins une question, vous devez présenter un CACI (Certificat médical d'Absence de non Contre Indication) de **moins de six mois** à la date de votre prise de licence

Reprises des cours (Salle de sport Boris Vian - 115 rue du Grisard à Saint-Priest)

- . Pour les loisirs, « perfectionnement » et compétiteurs à partir du lundi 08 septembre, suivant le planning horaire
- . Pour les débutants (adultes et enfants) à partir du lundi 08 septembre, suivant le planning horaire